



Deux films soutenus par l'Adami au palmarès du festival international du court métrage de Clermont-Ferrand

L'Adami est fière d'annoncer que deux courts métrages qu'elle a soutenus ont été distingués à l'occasion du 32^{ème} Festival International du court métrage de Clermont-Ferrand.

Comme le temps passe de Cathy Verney a reçu le **Prix du Public**
ainsi que le **Prix du rire Fernand Raynaud**

C'est gratuit pour les filles de Marie Amachoukeli et Claire Burger a reçu la **Mention du jury**

L'Adami soutient la production de courts métrages tout au long de l'année.
En 2009, 32 courts métrages ont été aidés, pour un montant global de 244 000 €. Cinq d'entre eux étaient sélectionnés en compétition à Clermont-Ferrand.

Outre son soutien à la création, l'Adami encourage la carrière des artistes-interprètes en remettant à Clermont-Ferrand, deux prix d'interprétation.

Les lauréats 2010 du Prix d'interprétation féminine et masculine de l'Adami:

Mathilde Brisson pour son rôle dans *Sur mon coma bizarre glissent des ventres de cygnes* réalisé par Vincent Cardona (France).

Guillaume Briat pour son rôle dans *Dans le décor* réalisé par Olivier Volcovici (France)

Mention Duo d'interprétation du jury Adami à **Philippe Rebbot** et **Yvon Martin** pour leur rôle dans *Dónde está Kim Basinger* réalisé par Edouard Deluc (France/Argentine)

Le jury du prix d'interprétation était composé de Sylvie Feit, comédienne et administratrice de l'Adami, Charlotte Corman et David Geselson, comédiens Paroles d'acteur 2009.

Contact presse :
Caroline Buire
01 44 63 10 84
cbuire@adami.fr

Direction de la communication :
Gaël Marteau
01 44 63 10 34
gmarteau@adami.fr

Retrouvez toute l'actualité des artistes-interprètes sur www.adami.fr



L'Adami répartit les droits des comédiens, chanteurs, musiciens solistes, humoristes, chefs d'orchestre et danseurs pour la diffusion de leur travail enregistré.

Elle favorise le renouvellement des talents et consolide l'emploi artistique à travers ses aides à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation professionnelle continue des artistes.
